



En direct des associations



Bulletin / Juin 2022

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 JUIN 2022

liminaire



Aujourd'hui, l'État est dans la tourmente, la majorité présidentielle est aux abois après avoir perdu plus de 150 circonscriptions et les Français sont inquiets. Le président de la République n'a plus de majorité, conséquence d'une politique anti-sociale, de déshumanisation des relations avec les citoyens avec une politique de destruction des services publics non seulement dans les zones rurales mais aussi dans les métropoles. Ce ne sont pas les maisons de services publics qui ne sont qu'un pis-aller qui peuvent y remédier, voire les bus de télé-médecine, les gendarmeries ambulantes ou les camping-cars fiscaux qui peuvent être de nature à remédier à la déshérence des services publics.

Cet abandon par l'État de la mission de services publics touchent toutes les administrations publiques : l'éducation nationale avec la continuation de fermetures de classes, le recrutement au rabais d'enseignants sans concours avec un simple entretien de 30 minutes, la santé avec aussi la continuation de la fermeture de lits ou de service faute de soignants qui sont exténués par leur condition de travail et leur rémunération qui s'expatrient en suisse, en Allemagne et au Québec qui a accueilli en peu de temps plus de 8 000 français qui y trouvent plus de considération, un meilleur salaire et pour chacun ou chacune un véritable plan de carrière, le ministère des affaires étrangères avec la disparition du statut des ambassadeurs qui va mettre à mal la diplomatie française dont on a tant besoin en ce moment.

Les finances qui sont décimées par les suppressions considérables d'emplois, de restructurations des services ingérables, de disparitions de sites au cours du précédent quinquennat et qui se poursuivent selon un plan préétabli sans prendre en compte la nécessité d'une bonne marche des services et sans leur donner les moyens nécessaires d'exercer pleinement leurs missions, notamment en matière de contrôle fiscal. Cette liste n'est pas exhaustive, mais le constat est général.

Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des retraité.e.s est en berne depuis plusieurs années avec le gel du point d'indice ou de la sous revalorisation de pensions de retraite ; en 8 ans les retraité.e.s ont perdu l'équivalent d'un mois de pension sur une année. La perte continue du pouvoir d'achat des adhérent.e.s d'EPAF doit être pris en compte dans les décisions d'EPAF en matière tarifaire.

.../...

Le caractère social d'**EPAF** est oublié par le Secrétariat Général qui diminue la subvention, se débarrasse de résidences qu'il n'a pas voulu entretenir que l'on accable de tous les maux au vu de rapports de cabinets externes pour qui le maître mot est rentabilité. C'est une honte, un gâchis pour les agents du Ministère qui méritent mieux. Le Secrétariat Général fait passer **EPAF** sous les fourches caudines en faisant garder et assurer l'entretien des résidences en attendant la vente aléatoire des dites résidences qui n'ont pas encore trouvé preneur. Une année perdue au service des agents du ministère.

S'agissant du site de La Saline qui n'est pas dans la liste des résidences à vendre, **Solidaires Finances** s'oppose à toute cession de sa gestion à un autre opérateur quel qu'il soit. **Solidaires Finances** dénonce, d'une part la baisse régulière de la subvention qui ne permet pas d'offrir aux agents des prestations à des tarifs plus conforme à leurs catégories, d'autre part l'utilisation qui est faite de la subvention pour assurer le gardiennage des résidences à vendre et de son utilisation pour assurer le paiement de la RCC aux agents des résidences vendues. Ces dernières mesures sont contraires à l'objet social d'**EPAF** et doivent être à la charge du Secrétariat Général, maître d'œuvre du démembrement d'**EPAF**.

S'agissant des tarifs, **Solidaires Finances** exprime sa satisfaction de voir une ébauche d'application du QF aux tarifs VL qui doit s'appliquer à l'ensemble des résidences, notamment à La Saline où sur ce site nous demandons la suppression de la somme de 10 euros par invité, ce qui nuit à son attractivité. Par ailleurs, **Solidaires Finances** demande la confirmation à la rentrée de septembre prochain de réunions sur les tarifs au sens large comme cela a été demandé par **Solidaires Finances**. S'agissant des tarifs 2023, **Solidaires Finances** dénonce la brutalité des augmentations envisagées tant pour VL que pour VE qui n'ont aucun caractère social.

En terminant, **Solidaires Finances** tient à remercier **EPAF** pour la gestion des personnels contraints de quitter leurs fonctions après la décision unilatérale du Secrétariat Général de fermeture de résidences en vue de leurs ventes ; ces personnels ont assuré jusqu'au dernier jour leurs fonctions avec une conscience professionnelle qui les honore ; merci aussi à tous les personnels d'**EPAF** qui ont assuré la continuité du fonctionnement durant toutes ces périodes difficiles.

Merci de votre attention.

Les représentant.e.s de **Solidaires Finances**.